

# Compléments d'information au PV du CE du 24 février 2017

## **1/ Nous avons demandé la répartition du montant de la marge du Print.**

La direction nous a donné les différents détails (voir PV CE). Suite à cette réponse, Info'Com-CGT s'est intéressé plus précisément aux travaux de retouche sous-traités.

A la retouche de Saint-Denis, nous avons de moins en moins de budgets différents. Et nous avons appris que les créatifs d'agence choisissaient des freelance plutôt que de faire appel à notre entreprise.

Certaines questions s'imposaient :

*Est-ce que la direction a évalué le potentiel de travail sortant à l'extérieur ?*

La direction répond qu'un travail est fait en collaboration avec l'agence Conseil pour évaluer la quantité de travail que cela représente.

Selon la direction, les acheteuses d'art devront être repositionnées dans leur rôle. Elles devront veiller à ce que la retouche soit sous le contrôle de ses créatifs de Prodigious dans la mesure du possible. Selon la direction toujours, l'équipe des retoucheurs de Christophe Schmitt sera dimensionnée en fonction de l'activité fournie, ce qui permettra d'étoffer l'équipe en interne au lieu de favoriser le recours à des retoucheurs externes. Pour l'instant, il n'y aurait pas assez de volume qui justifierait de prendre des retoucheurs à temps plein.

La direction reconnaît qu'encore beaucoup de retouches sont données à l'extérieur.

Pour notre syndicat, la politique interne depuis quelques années a été de choisir l'externalisation de la retouche au détriment des retoucheurs de Saint-Denis, soit-disant parce que les retoucheurs n'auraient pas les compétences requises.

*De mémoire, tous ces budgets étaient bien réalisés en interne auparavant ? Les retoucheurs effectuaient tous les travaux ?*

A l'époque, nous étions à Nation. Les créatifs ont des réticences à venir à Saint-Denis, nous les voyons plus.

Malheureusement le choix de spécialiser à outrance les salariés dans un type de tâches a été néfaste pour eux. S'il y a un manque de compétences, c'est dû au manque de formations, le manque de budgets diversifiés, la perte de confiance dans un secteur qui évolue en permanence.

## **2/ Point sur la réorganisation du Print, l'audit Ingénus, les entretiens professionnels sont des sujets qu'InfoCom n'a pas pris à la légère.**

Chaque mois, un point sur les salariés détachés ou transférés sera fait en comité d'entreprise.

Les prêts de main-d'œuvre aux autres entités du groupe ne devront pas désorganiser les services dont dépendent les salariés. Pour cela, il faut les anticiper afin de ne pas surcharger les autres collègues de ces services.

Toute mobilité devra être en accord avec le salarié. Pour nous, notre entreprise ne doit pas devenir l'agence d'intérim du groupe.

La direction est d'accord sur ce sujet. Les futures actions suite aux résultats d'Ingénus seront détaillées lors d'un CE Extraordinaire.

**INFO'COM-CGT RESTERA VIGILANT  
SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES  
DE L'ENTREPRISE.**

**TOUS ENSEMBLE,  
ON EST PLUS FORTS.  
SYNDIQUÉZ-VOUS !**

**info'com-cgt**  
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT

Déléguée syndicale : **Cécile Gréa**  
☎ 01 43 31 80 49  
🌐 [infocomcgt.fr](http://infocomcgt.fr)  
✉ [news@infocomcgt.fr](mailto:news@infocomcgt.fr)  
📱 [infocomcgt](#)